

La FAO - L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

I-Objectif/Mandats :

a- Genèse :

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture joue un rôle de chef de file dans les efforts internationaux de lutte contre la faim. La FAO, qui est au service à la fois des pays développés et des pays en développement, est une tribune neutre au sein de laquelle tous les pays se réunissent sur un pied d'égalité pour négocier des accords et débattre des politiques. La FAO est également une source de savoir et d'informations. Elle aide les pays en développement et les pays en transition à moderniser et à améliorer les pratiques agricoles, forestières et halieutiques, et à garantir une bonne nutrition pour tous. Depuis sa création en 1945, elle a consacré une attention particulière au développement des zones rurales, où vivent 70 pour cent des populations pauvres de la planète.

b- Bref Historique:

La FAO a été créée le 16 Octobre 1945. Son mandat consiste à relever les niveaux de nutrition et les standards de vie, ainsi que la productivité agricole, d'améliorer la qualité de vie des populations rurales aussi bien dans les pays développés qu'en développement et contribuer à l'essor de l'économie mondiale.

La FAO est l'une des plus grandes agences spécialisées des Nations Unies (194 Etats membres), dont elle est le chef de file pour l'agriculture, les forêts, la pêche et le développement rural. Elle dispose de ses propres organismes de gouvernance, garantissant que sa vision et ses politiques sont mises en œuvre de manière effective et transparente, afin que l'Organisation puisse remplir sa tâche, à savoir : aider à construire un monde libéré de la faim.

Les principaux faits marquants depuis sa création sont chronologiquement établis comme suit :

• 2006

La FAO inaugure son Centre de gestion des crises doté de technologies de pointe afin de lutter contre la grippe aviaire et autres situations d'urgence en matière de santé animale et de sécurité sanitaire des aliments. Le service suit de près les foyers de maladies et est en mesure de détacher dans les 48 heures des experts à travers les différents points de la planète.

• 2005

- Le 60ème anniversaire de la fondation de la FAO célébré au cours d'une cérémonie solennelle en présence de Chefs d'Etat et de Gouvernement, Ministres et autres dignitaires de toutes les régions du monde.
- Le Directeur général Jacques Diouf réélu pour un troisième mandat de six ans.

- La Conférence de la FAO approuve des réformes supplémentaires, y compris une nouvelle décentralisation du personnel.

- **2004**

La FAO annonce l'entrée en vigueur du « *Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture* » ; un accord ayant force exécutoire qui encourage l'agriculture durable par le partage équitable du matériel génétique et de ses avantages parmi les sélectionneurs, les agriculteurs et les institutions de recherche publiques et privées.

- **2002**

- Le **Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après**, auquel ont participé des délégations de 179 pays plus la Commission Européenne, réaffirme l'engagement de la communauté internationale de réduire de moitié la faim dans le monde à l'horizon 2015.
- **Création de L'Alliance Contre la Faim** : Issue du Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après* qui reconnaît « *le besoin urgent de consolider les efforts de tous les partenaires concernés et de former une alliance internationale contre la faim dans le monde en vue de la réalisation de l'objectif du Sommet Mondial de 1996* ». Le but principal de cette alliance est de favoriser les initiatives locales et nationales (Organisations Non Gouvernementales), visant à donner aux populations démunies et sous-alimentées les moyens de jouir d'une sécurité alimentaire durable en mobilisant la volonté de la société civile, les connaissances techniques et les ressources financières nécessaires à cet effet.

- **2000**

A la demande du Secrétaire général de l'ONU, la FAO met au point une stratégie d'action concertée entre gouvernements et Organismes des Nations Unies pour lutter contre la faim chronique dans la **Corne de l'Afrique**.

- **1997**

La FAO lance la campagne **TeleFood** contre la faim. **TeleFood '97** touche un public de 500 millions de personnes dans le monde entier.

- **1996**

Au mois de novembre, la FAO accueille 186 Chefs d'Etat et de Gouvernement et autres personnalités de haut rang au **Sommet mondial de l'alimentation** pour affronter le problème de la faim dans le monde ayant comme objectif : Un engagement de la communauté internationale de réduire de moitié la faim dans le monde d'ici à 2015.

- **1994**

- La FAO lance le **Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA)**, intéressant les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV).
- Elle crée le **Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes**, (EMPRES), venant renforcer la contribution de l'Organisation à la prévention, à la lutte et, si nécessaire, à l'éradication des maladies et des ravageurs.
- Dans le but de décentraliser ses opérations, rationaliser ses procédures et abaisser les coûts, la FAO entreprend la restructuration la plus importante depuis sa création.

- **1991**

La convention internationale sur la protection des végétaux est ratifiée par 92 signataires.

- **1986**

AGROSTAT (à présent **FAOSTAT**), la source d'informations et de statistiques agricoles la plus complète du monde, entre en activité.

- **1981**

Le 16 octobre, 150 pays célèbrent la première **Journée mondiale de l'alimentation**.

- **1980**

La FAO conclut 56 accords pour la nomination de Représentants de la FAO dans les pays membres en développement.

- **1974**

A Rome, la Conférence mondiale de l'alimentation recommande l'adoption d'un engagement international sur la sécurité alimentaire mondiale.

- **1962**

La Commission FAO/OMS du **Codex Alimentarius** est créée pour définir des normes alimentaires internationales.

- **1951**

La FAO transfère son siège de Washington D.C. (Etats-Unis) à Rome (Italie)

- **1943**

Quarante-quatre chefs de gouvernements, réunis à Hot Springs, Virginie (Etats-Unis), s'engagent à fonder une organisation permanente pour l'alimentation et l'agriculture.

C- Questions D'actualités :

Virus de la grippe A/H1N1 :

Le Centre de gestion mondial mis en place par la FAO-OIE a l'effet d'apporter des réponses rapides aux gouvernements concernés grâce à une mobilisation des équipes d'experts opérationnels, en vue de juguler la pandémie et d'aider les états dans leurs efforts de protection et de lutte contre la maladie.

Grippe aviaire :

Investir pour contrôler et endiguer la grippe aviaire est tout autant dans l'intérêt des pays développés que des pays en développement. L'objectif de la FAO est de protéger la santé humaine, tant sur le plan local qu'international et de promouvoir la sécurité alimentaire. La stratégie de l'Organisation vise le contrôle de cette maladie à sa source sur des bases préventives à l'effet de juguler l'expansion géographique de cette pathologie et de lutter contre toute apparition de foyers primaires.

Biodiversité :

La FAO encourage activement la préservation et l'utilisation durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture. La FAO offre dans ce cadre, des espaces de débats intergouvernementaux, où des réflexions sont menées sur les politiques en rapport avec la diversité biologique et où des accords sont négociés et adoptés par les pays membres. Tel est le cas du «*Traité International sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture* » entré en vigueur en 2004. L'Organisation travaille également sur les aspects juridiques et économiques de la biodiversité agricole et cherche à mettre à profit son expertise multidisciplinaire grâce à une approche intégrée de la préservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique.

Bioénergie :

La bioénergie et les biocarburants constituent des thèmes importants parmi les programmes de la FAO depuis plusieurs décennies. Ils ont suscité ces dernières années, un regain d'intérêt compte tenu des préoccupations mondiales liées à la flambée des prix des produits agricoles, à la dégradation de l'environnement et à la viabilité des systèmes énergétiques actuels ainsi qu'à la compétition pour la terre entre les cultures vivrières et cultures énergétiques.

Changement Climatique :

L'importance des effets du changement climatique sur les objectifs de la déclaration du sommet mondial de l'alimentation de 1996, ont amené l'Organisation à mettre en valeur cette relation significative et symbolique sur l'intitulé de la journée mondiale en 2008 : « La Sécurité alimentaire mondiale: les défis du changement climatique et des bioénergies », et des programmes de développement envisagés dans ce cadre.

Sécurité sanitaire des aliments :

Le Service de la qualité des aliments et des normes alimentaires (AGNS) a pour mission de protéger les consommateurs et de promouvoir la production et le commerce d'aliments sains et de qualité sachant qu'une politique de sécurité alimentaire durable est indéfectivement liée à une stratégie sanitaire de sécurité alimentaire.

Objectifs du Millénaire pour le développement :

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (**OMD**) sont au nombre de huit, vis-à-vis desquels, les États membres de l'ONU ont convenus d'atteindre d'ici à l'horizon 2015. La réduction de moitié du nombre de personnes qui ne mangent pas à leur faim, soit une population de 450 millions de personnes environ, en est le principal objectif.

L'eau :

Tout le monde s'accorde à dire aujourd'hui qu'une sécurité alimentaire durable est indissociable d'une gestion intégrée et d'une stratégie d'utilisation rationnelle de la ressource hydrique. En effet, le volume en eau utilisé a augmenté au cours du dernier siècle, deux fois plus vite que la croissance démographique créant des arrivées de pénuries sur tous les continents et touchant 40% de la population de la planète.

La première conséquence de cette situation de pénurie fait que chaque jour près de 4000 enfants meurent de maladies liées à un manque d'eau potable et d'hygiène.

Les préoccupations de la FAO sont en rapport avec le rôle et l'importance de la ressource hydrique dans les objectifs de développement du secteur agricole qui consomme à lui seul environ 70% de tous les prélèvements d'eau douce et jusqu'à 5% dans certains pays en développement.

II- Représentation de la FAO au Liban.

Le Liban fut l'un des premiers pays à bénéficier d'une représentation de la FAO, pour renforcer le programme de l'Organisation sur le terrain. Le bureau FAO y fut créé en Septembre 1977.

Conformément au mandat de l'Organisation, la Représentation de la FAO au Liban a toujours cherché à promouvoir un développement harmonieux et durable du secteur agricole en concertation avec les départements ministériels concernés directement ou indirectement, et ayant en commun le souci :

- De promouvoir des politiques nationales agricoles visant des objectifs de sécurité alimentaire durable.
- De mettre en œuvre des outils de préservation et de conservation de la ressource biologique (génétique et phytogénétique)
- D'accompagner les actions de promotion et de valorisation de la ressource humaine tant sur le plan scientifique que technologique.
- De répondre à des situations d'exception en vue de réduire les incidents liés aux situations d'urgence et imprévus tel que les guerres, les catastrophes naturelles, ect...)

Le financement des projets provient de trois sources : le Programme Régulier de la FAO, et principalement le Programme de Coopération Technique ; le fonds fiduciaire dit « *Trust Funds* », versé à la FAO par les Etats membres et enfin le fonds TeleFood.

A - Activités au Liban :

Depuis sa création, la Représentation FAO au Liban a financé, mis en place et exécuté quelques 173 projets. Ceux-ci sont répartis en programmes réguliers et programmes d'urgence.

Les programmes réguliers ont un impact à moyen et à long terme sur les plans institutionnel et structurel.

Ils se concentrent sur la définition des politiques et des stratégies de mise en œuvre, la mobilisation et la mise en place des outils de développement ainsi que sur la valorisation et la promotion des acquis.

Quant aux programmes d'urgence, ils consistent à apporter une assistance directe et immédiate aux fermiers affectés par les conflits, les perturbations climatiques et les catastrophes naturelles.

a- Les programmes d'urgence :

Ces programmes se repartissent en 3 volets.

1- Les projets récemment clôturés : Retenus dans le cadre du programme d'urgence due aux effets dévastateurs de la guerre de Juillet-Août 2006, ces projets, au **nombre de deux, vient :**

1-a L'aide de rétablissement rapide pour les petits horticulteurs

(FAO/OSRO/LEB/701 /UNJ) :

L'aide d'urgence aux petits exploitants de l'horticulture et au renouvellement de la terre a été conçue pour apporter un secours d'urgence à 1600 fermiers horticulteurs ayant subi des pertes significatives, directes ou indirectes. Cette aide d'urgence prévoit l'amélioration des modèles de serres en vigueur, l'utilisation de semences certifiées pour la culture des légumes, la production de matériel de qualité pour les plantations et l'exploitation de réseaux d'irrigation locaux, ainsi que l'application d'une gestion intégrée des pesticides. Le projet fut clôturé en Avril 2009.

1-b L'aide au rétablissement rapide pour les petits cheptels touchés par la guerre

(FAO/OSRO/LEB/702 /UNJ):

Le projet d'aide au rétablissement rapide des petits cheptels touchés par la guerre au Sud-Liban visait à faciliter le rétablissement rapide des moyens de subsistance des éleveurs de bétail sévèrement touchés par les hostilités de 2006. Ses actions portent sur la

distribution/restockage des produits laitiers, de l'approvisionnement du concentré alimentaire et du fourrage, la répartition des boucs pour l'amélioration qualitative des troupeaux locaux « chèvres baladi » en perspectives d'une reconstruction du cheptel. Le projet fut clôturé en Avril 2009.

2- Les projets en cours de mise en œuvre :

2- a Gestion intégrée des forêts, prévention, suivi, évaluation et réhabilitation des massifs endommagés. (OSRO/LEB/703/UNJ)

Ce projet en cours de mise en œuvre, porte sur le renforcement et le rétablissement rapide des peuplements forestiers endommagés, grâce à l'adoption de systèmes modernes de gestion préventive des incendies de forêts. Ce projet est mis en œuvre conjointement par la FAO, Le Ministère de l'Environnement et l'Association pour le Développement et la Conservation des Forêts (AFDC).

Les actions en cours d'exécution portent sur la mobilisation et la distribution d'équipements spécialisés, des uniformes de lutte anti-incendie, ainsi que l'acquisition de 6 camions-pompiers d'intervention rapide.

2-b Centre régional pour la santé animale – RAHC (OSRO/RAB/701/SWE)

Ce centre vise à organiser et à renforcer les capacités régionales de gestion des risques dus à des pathologies animales grâce à la mise en place de structures régionales de prévention, d'organisation et d'évaluation qui sont les Centres Régionaux (RAHC).

Cette initiative engagée conjointement par la FAO et l'OIE par la signature d'un accord établi par les GF-TADS (structure mondiale pour le contrôle progressif des maladies animales transfrontières) a permis à ce titre la création du Centre Régional pour la Santé Animale dont le siège pour le moyen orient est fixé à Beyrouth. Son mandat vise la coordination et l'harmonisation de stratégies de suivi et de contrôle de la grippe aviaire et autres maladies animales transfrontalières de la région :

Ses principaux objectifs sont :

- Le dépistage rapide et l'éradication de foyers primaires de la grippe aviaire.
- L'élaboration de mesures d'urgence tant sur le plan national que sur le plan régional ainsi que la mise en œuvre de programmes de préparation et de réponse à la grippe aviaire.
- Surveillance et contrôle de la Fièvre Aphteuse et autres maladies animales transfrontalières.
- Mise en place de système de signalisation et de déclenchement d'opération de lutte contre la Peste Bovine dans les pays de la région.

3- Les projets nouvellement retenus :

3- a Rétablissement et réhabilitation du secteur de la production laitière dans la vallée de la Békaa et les hauteurs du Hermel-Akkar (OSRO/LEB/901/UNJ)

Les objectifs édictés par ce projet visent essentiellement la réhabilitation et la promotion de la filière lait dans la vallée de la Békaa et les hauteurs du Hermel-Akkar, une région reconnue par ses capacités en la matière et caractérisée par un personnel d'encadrement (fermier, producteur) composé à un tiers par des femmes chefs de famille.

Les interventions visent principalement le renforcement de la capacité de production de lait tout en stabilisant le secteur des produits laitiers, et en créant pour les fermiers des alternatives génératrices de revenu, comme substitut aux productions de récoltes illicites.

3-b Contribution au développement socio-économique de la communauté de réfugiés palestiniens au Liban Sud par la promotion des activités agricoles durables :

Les objectifs édictés par ce projet visent essentiellement : (i) Amélioration des revenus des familles de réfugiés palestiniens impliqués dans les activités agricoles (ii) Etablissement de petites entreprises agricoles incluant l'agriculture, le jardinage, la production de volaille, etc. (iii) La promotion de nouvelles techniques agricoles par la formation et le perfectionnement des agriculteurs.

4- Les programmes ordinaires :

4-a Les programmes GCP : A caractère structuraux, les deux projets en cours de mise en œuvre visent à renforcer les capacités institutionnelles dans la gestion et la mise en œuvre de programmes de développement agricole.

L'Observatoire Nationale Libanais de Développement Agricole (GCP/LEB/020/ITA)

Ce projet vise la mise en place d'un observatoire agricole au sein du ministère de l'agriculture, ouvert à tous les partenaires et devant constituer un outil de base pour la définition des politiques sectorielles et l'identification de stratégies appropriées pour un développement harmonieux et durable de l'agriculture libanaise.

Les activités spécifiques liées à ce projet consistent en : (i) La conduite des enquêtes sur l'agriculture, (ii) la mise à disposition des partenaires d'information fiable pour un système d'aide à la décision, (iii) l'établissement d'indicateurs de développement agricole et d'analyse de performance du secteur agricole tant au niveau national, régional ou international, (iv) l'élaboration de plans de développement agricole sur la base d'une vision d'une sécurité alimentaire durable.

Promouvoir la production et les techniques de commercialisation des produits agricoles libanais : (GCP/LEB/021/ITA)

Ce projet vise essentiellement l'amélioration des systèmes de filière de production, la valorisation des produits conformément aux exigences édictées par les différents accords et conventions internationales régissant la production et la commercialisation des produits agricoles et auxquels le Liban a souscrit ou est entrain de souscrire (Accord d'Association avec l'Union Européenne, les Négociations d'adhésion à l'OMC).

4-b le Programme de Coopération Technique PCT :

Par le biais de son Programme de Coopération Technique (PCT), la FAO alloue des ressources, limitées certes, mais identifiables et sûres, pour remplir une de ses tâches constitutionnelles : « Répondre aux demandes gouvernementales d'assistance technique ».

Le PCT, financé par le budget dévolu à l'Organisation, fait partie intégrante de son Programme Régulier.

Les projets financés par la FAO se présentent soit sous la forme d'expertise (introduction à des technologies nouvelles, formation de personnel...) soit sous la forme d'études pré-investissement.

Le Programme de Coopération Technique (TPC) de la FAO avec le Liban porte pour l'essentiel sur trois projets en cours :

- Préparation et renforcement des capacités institutionnelles nationales à faire face aux situations d'urgence dues à la grippe aviaire et autre épizooties .(TCP/LEB/3102)
- Mise en place d'un dispositif organisationnel de vulgarisation et d'éducation agricole au niveau du secteur. (TCP/LEB/3202)
- Mise en place d'une plateforme régionale pour la détection et la gestion des organismes génétiquement modifiés.(TCP/RAB/3202)

Les futures idées de PCT visent les thématiques suivantes :

- La préparation d'une étude enquête de consommation alimentaire.
- Le renforcement de la commission Codex Alimentarius National et l'harmonisation des normes alimentaires et des réglementations.
- La modernisation des méthodes d'irrigation agricole au Liban.
- L'Assistance technique pour l'amélioration de la qualité de la production d'olives et d'huile d'olive dans le Sud-Liban et le Hermel.
- La mise en place d'un système préventif de gestion des risques socio-économiques liés aux éventuelles hausses des prix des produits agricoles.
- L'identification des compétences scientifiques nationales à même d'être intégrées dans l'élaboration et l'exécution des programmes de développement agricole au Liban et initiés par la FAO.

4-c - Fonds fiduciaire ou Trust Funds:

Lorsque les activités sur le terrain nécessitent plus d'envergure, ou doivent s'étendre sur une plus longue période, ou impliquent des problèmes transfrontaliers, le fonds fiduciaire est une réponse possible. Il s'agit d'un partenariat regroupant :

- Des donateurs fournissant les capitaux,
- Le ou les pays bénéficiaires,
- La FAO, qui fournit l'expertise technique et opérationnelle.

Le fonds Fiduciaire permet aux donateurs de se concentrer sur des sujets, des régions ou des pays qui ont leurs préférences. Ils peuvent ainsi profiter des avantages comparatifs de la FAO, notamment de son expertise technique, de son personnel dûment formé et de son large éventail d'experts internationaux.

Le fonds fiduciaire finance des projets de terrain dans divers domaines, tels que la programmation, les politiques agricoles, l'implication communautaire dans les questions environnementales, les programmes régionaux de sécurité alimentaire, la gestion des ressources aquatiques transfrontalières, la formation aux méthodes fiable de contrôle des pesticides et la mise en place d'un code de responsabilité halieutique.

Les futurs projets du fonds fiduciaire traitent les thématiques suivantes

- Gestion intégrée des bassins d'eau,
- Stratégie de recyclage des eaux usées,
- Gestion de la qualité de l'eau.

4-d TeleFood

Depuis son lancement le programme Telefood de la FAO a financé plus de 30 projets au Liban, couvrant les activités de plusieurs secteurs agricoles.

Les idées de projets en cour de lancement, qui sont au nombre de 11 a ce jour, visent à apporter une aide aux familles et aux communautés qui en ont le plus besoin à l'effet d'améliorer leurs conditions de vie. Ces idées de projets traitent globalement de l'apiculture, la transformation du produit agricole, l'éducation agricole; et sont exécutés par des associations non gouvernementales (Association d'écologistes, Association des handicapés, etc.) spécialisées et des établissements d'éducation scolaire.

5- Les quatre grands domaines d'occupation de la FAO sont :

- **Mettre l'information à la portée de tous :** La FAO sert de réseau de connaissances. Elle met à profit les compétences techniques de notre personnel - agronomes, forestiers, spécialistes des pêches et de l'élevage, nutritionnistes, experts en sciences sociales, économistes, statisticiens, etc. - afin de recueillir, analyser et diffuser les données utiles au développement. Son site Internet est visité un million de fois par mois, que ce soit pour consulter un document technique ou pour s'informer sur notre travail avec les agriculteurs. Elle publie, en outre, des centaines de bulletins d'information, de rapports et d'ouvrages, distribue des revues, crée de multiples cédéroms et accueille des dizaines de forums électroniques.
- **Partager l'expertise en matière de politiques :** La FAO met au service des ses pays membres des années d'expérience dans l'élaboration de politiques agricoles, le soutien à la planification, la mise au point de lois efficaces et la création de stratégies nationales visant à atteindre les buts de développement rural et de réduction de la faim.

Servir de lieu de rencontre pour les Etats : Tous les jours, des dizaines de responsables et d'experts du monde entier se réunissent au siège ou dans nos bureaux de terrain pour établir des accords sur les grandes questions d'alimentation et d'agriculture. En tant qu'instance neutre, la FAO offre une tribune où les nations riches et pauvres peuvent se retrouver pour approfondir des thèmes d'intérêt commun.

- **Porter les connaissances sur le terrain :** Son vaste éventail de connaissances est constamment éprouvé dans des milliers de projets de terrain dans le monde entier. La FAO mobilise et gère des millions de dollars provenant des pays industrialisés, des banques de développement et d'autres sources pour garantir que les projets atteignent leurs buts. Elle fournit les connaissances techniques et offre, dans certains cas, elle-même des financements. Dans les situations de crise,

nous travaillons en parfait accord avec le Programme alimentaire mondial et d'autres organismes humanitaires pour protéger les moyens d'existence ruraux et aider les agriculteurs à se reconstruire une vie.

6- Les priorités de la Représentation :

a-L'atteinte d'une sécurité alimentaire durable :

Atteindre une sécurité alimentaire durable pour tous est au cœur des efforts de la FAO : Veiller à ce que les êtres humains aient un accès régulier à une nourriture suffisante et de bonne qualité qui leur permette de mener une vie saine et active.

b- La communication et la concertation :

La FAO est également une source de savoir et d'information. L'Organisation aide les pays en développement et les pays en transition à moderniser et améliorer les pratiques agricoles, forestières et halieutiques et à garantir une alimentation saine pour tous. Depuis sa création en 1945, la FAO a consacré une attention particulière au développement des zones rurales, où vivent 70% des populations pauvres et sous-alimentées de la planète.

La FAO est également une source de savoir et d'information. Ses réseaux de communication mettent en place un meilleur partage du savoir et de connaissance entre les communautés qui partagent les mêmes intérêts et objectifs sur l'agriculture durable et la sécurité alimentaire. Ces réseaux de connaissances thématiques ouvrent droit aux personnes à accéder à diverses informations dans des domaines particuliers susceptibles de leur donner des réponses à leurs questions.

Pour plus d'informations sur le programme FAO au Liban :

Dr. Ali Moumen, Représentant de la FAO

Ms. Solange Matta-Saadé, Assistante FAOR pour le Programme

FAO, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Représentation au Liban :

Imm. Rayess, Rue Rayess

BP 40010

Baabda, Liban

Tel : 961-5-924005/6/7

Fax : 961-5-922128

Email: fao-lb@fao.org

Site Web: www.fao.org